

FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

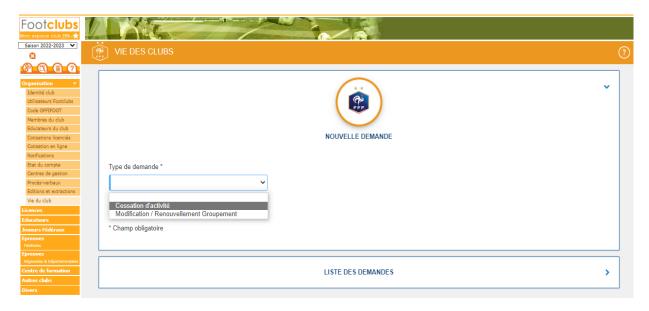
PROCEDURE FOOTCLUBS POUR LA CESSATION D'UN GROUPEMENT DE JEUNES

 Se connecter sur le Footclubs du Groupement de Jeunes avec le compte du correspondant Footclubs





- Dans le menu à gauche, se rendre dans l'onglet « Organisation » puis cliquer sur la rubrique « Vie du club »
- Une nouvelle page s'affiche intitulée « Nouvelle demande » : dans l'ascenseur « Type de demande », sélectionner « Cessation d'activité »

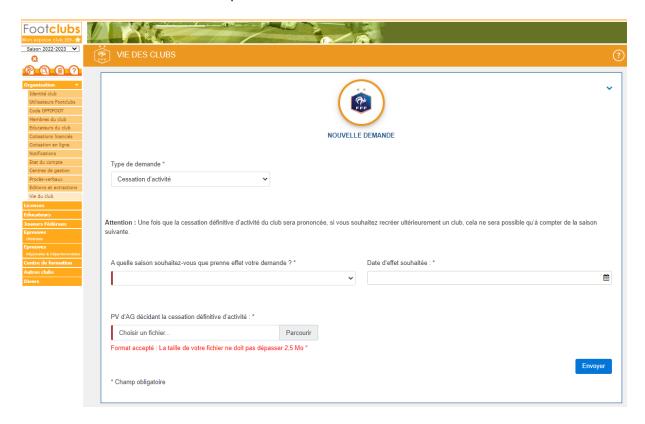




FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

- Ensuite, il convient de compléter le formulaire qui s'affiche :
 - choisir la saison (soit 2022)
 - préciser la date d'effet (=date du jour de la démarche dans Footclubs)
 - insérer le PV de l'AG qui a décidé de la cessation définitive d'activité



• Une fois tous les champs remplis, il vous suffit de cliquer sur « Envoyer » (onglet bleu en bas à droite).

Une fois la demande transmise, elle devra être traitée par votre District, votre Ligue puis la FFF.